

2e et 3e année du B.U.T. en
CONTRAT D'APPRENTISSAGE - 24 mois

Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activité



Les atouts de l'apprentissage

RYTHME ALTERNANCE

Rythme alternance à la semaine

RÉMUNÉRATION

 équivalente à une 2e et 3e année

SMIC au 1er janvier 2025

Apprenti de 18-20 ans

B.U.T. 2 : 51% du SMIC ou SMC : **918,92 €**

B.U.T. 3 : 67% du SMIC ou SMC : **1207,21 €**

Apprenti de 21-25 ans

B.U.T. 2 : 61% du SMIC ou SMC : **1099,10 €**

B.U.T. 3 : 78% du SMIC ou SMC : **1405,40 €**

Apprenti de plus de 26 ans : 100 % du SMIC : **1801,80 €**

EXONÉRATION DE CHARGES SOCIALES

Application de la réduction générale des cotisations patronales renforcée (Réduction Fillon) aux contrats d'apprentissage.

LES AIDES

Du 01 janvier au 31 décembre 2025, une aide sera versée pour la 1ère année d'exécution du contrat et quelque soit l'âge de l'apprenti.

- **5000 €** (entreprises de moins de 250 salariés)
- **2000 €** (entreprises de 250 salariés et plus)
- **6000 €** (embauche apprenti en situation de handicap)

Les activités visées

- Gestionnaire polyvalent de PME
 - organisation, communication, comptabilité,
 - gestion du personnel,
 - action commerciale,
 - assistance juridique la finance et la fiscalité...
- Marketing, chargé de projet
- Chargé de clientèle

➔ Formation en phase avec la réalité du marché du travail et adaptée aux besoins en compétences des entreprises du territoire.

➔ L'intégration des étudiants dans le monde de l'entreprise depuis la 1re année du B.U.T. (Stages, SAÉ) leur permet de se familiariser très tôt avec les exigences du monde du travail. Les entreprises disposent rapidement d'un renfort opérationnel.

Les atouts de nos étudiants

Des compétences acquises durant le B.U.T. 1 :

- **ANALYSER** les processus de l'organisation dans son environnement économique, juridique, RH, Management d'activité...
- **DÉCIDER** – Aider à la prise de décision – Fiscalité, comptabilité, finance...
- **PILOTER** les relations avec les parties prenantes de l'organisation – Communication, gestion de projet, psychologie sociale...

Le parcours **Gestion, Entrepreneuriat et Management d'Activité** vise à former des étudiants à des fonctions de gestion polyvalente dans les organisations, en lien avec le management opérationnel et/ou des fonctions liées à la création ou la reprise d'activité.

Les compétences visées dans ce parcours :

- **ENTREPRENDRE** – Concevoir la stratégie de création de valeur (Etude de marché, financement, business plan, entrepreneuriat...)
- **DÉVELOPPER** – Assurer la gestion et le développement de la chaîne de valeur (marketing, négociation, RH, supply chain...)